



Clermont-Ferrand, le 26 février 2020

DECLARATION SYNDICAT CGT REUNION EXCEPTIONNELLE CHSCT COMMUN DU 26 FEVRIER 2020

Les représentants CGT au CHSCT NORD, SUD et GCS Blanchisserie déclarent :

Ce dossier nous a été présenté dans un 1^{er} temps pour avis ; nous avons tenu informé le secrétariat CHSCT que nous n'étions pas épidémiologistes pour donner un avis, et que dans le cas contraire, nous demanderions une enquête CHSCT.

Il en ressort que ce dossier sera transmis en instance pour information.

Ne siégeant plus actuellement aux instances, la CGT a décidé de participer exceptionnellement à ce CHSCT sur seulement ce sujet très sensible.

Cette situation se rajoute et amplifie les difficultés actuelles de l'établissement.

Nos préoccupations vont vers des demandes :

- d'augmentation des effectifs et des moyens pour une sécurité optimale des personnels (soignants, navettes, logistique, ...), dépistage, protocole Médecine du travail pour les personnels concernés
- de réouverture de lits, de chambres d'isolement
- d'augmentation des matériels nécessaires (masques, gants, charlottes, sachets triple emballage,...)
- d'augmentation des moyens humains et matériels dédiés spécifiquement aux prélèvements BIO Covid-19
- de communication des informations entre les différents intervenants
- procédure d'approvisionnement et décontamination du linge et protection des personnels de la Blanchisserie
- de formation et information à l'ensemble du personnel

Nous demandons qu'un bulletin régulier (type grippe) soit transmis aux membres CHSCT et aux personnels et que cette déclaration soit jointe au procès-verbal de cette séance.

Les membres CHSCT CGT Nord, Sud, GCS Blanchisserie du CHU